



Chèque impayé quels sont les tarifs des huissiers

Par **Aleriane69**, le **15/07/2014** à **14:24**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**rnJ'ai un chèque impayé de 41,82 que me réclame un huissier. je l'ai payé par mandat cash mais en recevant le recouvrement de ce chèque j'ai noté que l'huissier me demandait "indemnité à titre transactionnel" un montant de 30,50 Euros. Cela fait cher du chèque impayé. Est ce le tarif? Merci d'avance pour votre réponse.Maintenant je suis heureuse que Bercy s'attaque à cette profession car apparemment je n'ai encore jamais vu un huissier faire faillite au prix du service!